

Annexe 6 – Grille tarifaire adhésion

Producteurs*

Porteur de projet	Montant cotisation annuelle par communauté énergétique
Particulier	20 €
Collectif citoyen / Association	50 €
Collectivité	80 €
Entreprise (agriculteur, artisan, commerçant, etc...)	120 €
Société spécialisée dans la production d'énergies renouvelables	250 €

*En cas de double rôle (producteur et consommateur), la cotisation est ramenée au montant « producteur » uniquement.

Consommateurs*

Type de consommateurs	Montant cotisation annuelle < 5 PDL	Supplément à partir du 6 ^{ème} PDL*
Particuliers	20 €	-
Collectivités	40 €	5 €/5 PDL
Entreprises (agriculteurs, artisans, commerçants, etc...)	100 €	10 €/5 PDL

*Les 5 premiers points de livraison (PDL) sont inclus dans la cotisation de base. À partir du 6^{ème}, un supplément est appliqué par tranche de 5 PDL supplémentaires.